

Zeitschrift: Saussurea : journal de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 8 (1977)

Artikel: Les roselières du lac d'Annecy
Autor: Wattenhofer, Roger / Gagnaire, Jean / Laurent, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1099294>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les roselières du lac d'Annecy

ROGER WATTENHOFER, JEAN GAGNAIRE, PHILIPPE LAURENT

Résumé

WATTENHOFER, R., J. GAGNAIRE & PH. LAURENT (1977). Les roselières du lac d'Annecy. *Saussurea* 8: 151-158.

Les deux principales roselières du lac d'Annecy (Haute-Savoie, France) s'étendent sur des terrains de nature alluviale formés par les cours d'eau affluents. Elles se trouvent à l'Ouest et au Sud du lac. Leur surface totale est d'environ 220 ha, dont 30 ha sur le lac. Vu du lac, le front des roselières est très dentelé, avec peut-être du "reed-death". La phytomasse dans la roselière non inondée est d'environ 11 tonnes de matière sèche par ha.

Abstract

WATTENHOFER, R., J. GAGNAIRE & PH. LAURENT (1977). The reed swamps of the lake of Annecy (Haute-Savoie, France). *Saussurea* 8: 151-158. In French.

The two main stations of reeds on the western and southern shores of the lake of Annecy are located on an alluvium deposited by affluent streams. The reeds cover a total surface of 220 hectares, 30 of which on the lake. Seen from the lake's center, their front is heavily notched, a situation perhaps due to the "reed-death" phenomenon. The "standing-crop" of those parts of the reed swamps not liable to inundation amount to about 11 metric tons per hectare (dry weight).

Introduction

Cette étude a été effectuée à la Station d'hydrobiologie de l'INRA à Thonon, à la demande du Syndicat intercommunal du lac d'Annecy.

Description succincte des roselières bordant le lac – Relevés de 1974 et 1976 (fig. 1)

La côte Est, très abrupte et rocheuse n'abrite pas de roselière. Nous n'avons observé que quelques touffes de roseau commun (*Phragmites australis* (Cav.) Trin.) devant Veyrier du Lac et Montpella ainsi que deux petites étendues couvertes par une population mixte de *Ph. australis* et *Schoenoplectus lacustris* (L.) Palla entre Veyrier du Lac et Chavoire

Au Nord du lac, il ne reste plus que quelques fragments de la roselière d'Albigny, elle ne couvre plus que 0.6 ha sur le lac. Au début du siècle, LEROUX (1907) pouvait observer et décrire une belle roselière s'étendant sur la plaine d'Albigny et sur le lac.

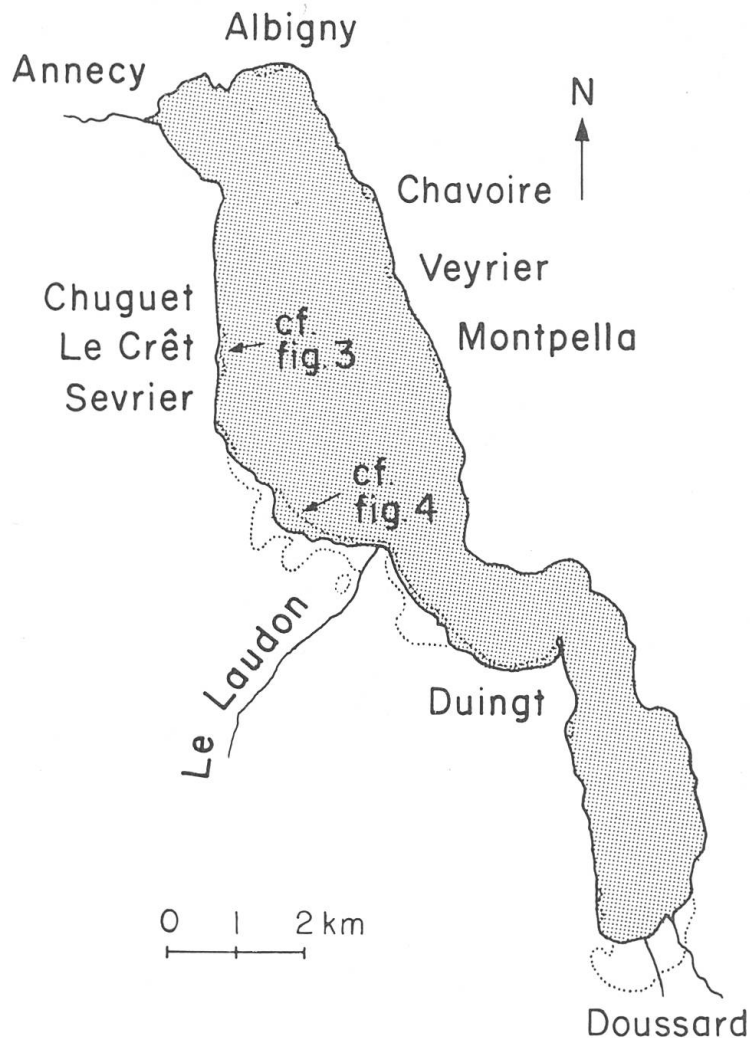


Fig. 1. – Situation des différents relevés (1974 et 1976).

Si l'on suit la côte Ouest, en se dirigeant vers le Sud, on rencontre la première roselière à la hauteur du Chuguet, et jusqu'à Sévrier, la roselière ne forme qu'une frange étroite et discontinue le long de la côte. *Ph. australis* se trouve près de la rive, plus au large, on peut observer quelques zones de *S. lacustris*. Devant Chuguet, la roselière ne s'étend pas sur le terrain émergé qui, étant en pente, est trop sec.

Devant le Crêt, la pente est faible, le terrain humide et la roselière peut s'étendre sur la berge et sur le terrain émergé. La zonation habituelle d'une roselière est la suivante: haute densité de tiges (nombre de tiges par unité de surface) sur le terrain émergé et dans l'eau sur les premiers mètres près de la rive, ensuite plus on s'avance au large, moins grande est la densité des roseaux. Or devant le Crêt, la roselière ne présente pas cette zonation. Près de la rive, se trouve la roselière dense, puis plus au large, sans transition, se trouvent des touffes isolées de *Ph. australis*. Ces touffes ont un diamètre d'environ 1.5 mètre, elles sont denses et

présentent de nombreuses tiges cassées et la plupart des plantes sont stériles. Puis, plus au large encore, par 1-1.5 m de profondeur se trouvent de nombreuses touffes de tiges mortes, ces dernières n'atteignant pas la surface de l'eau et ne mesurant que 0.3 à 1 m de long (fig. 2). Il est probable que l'on observe ici un cas de "reed-death" comme l'a décrit KLÖTZLI (1973), car dans les touffes situées le plus au large, les roseaux sont en voie de putréfaction.

Une des grandes roselières du lac d'Annecy s'étend sur les alluvions amenées par une rivière, le Laudon. Cette roselière est étroite près de Sévrier, s'étendant sur le terrain émergé, qui est plat et humide, et sur la beine qui est large. Dans la "baie" entre Sévrier et l'embouchure du Laudon, la roselière s'étend assez loin sur la beine. Mais des couloirs ont été taillés dans les roseaux afin de permettre l'accès à des embarcades. Au large, la roselière est peu dense, la profondeur est de 1.5 m, la taille des *Phragmites* est de 2.7 m en moyenne, environ 70% portent des inflorescences. Le fond est composé de vase et de limon. Près de la rive, la roselière est dense, la profondeur est de 0.2 m, la taille des *Phragmites* est comprise entre 2 m et 2.5 m, seulement 50% des plantes portent des inflorescences. Le fond

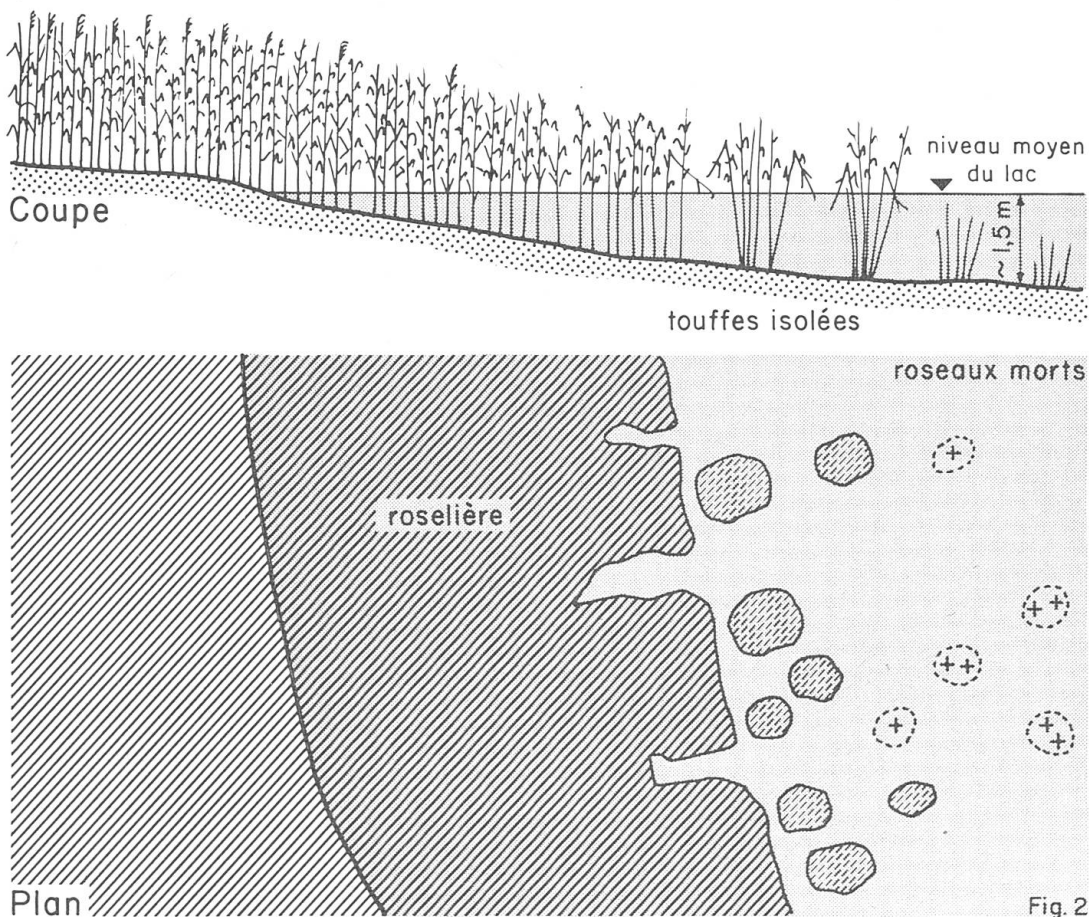


Fig. 2. – Front de roselière en mauvais état (reed-death?).

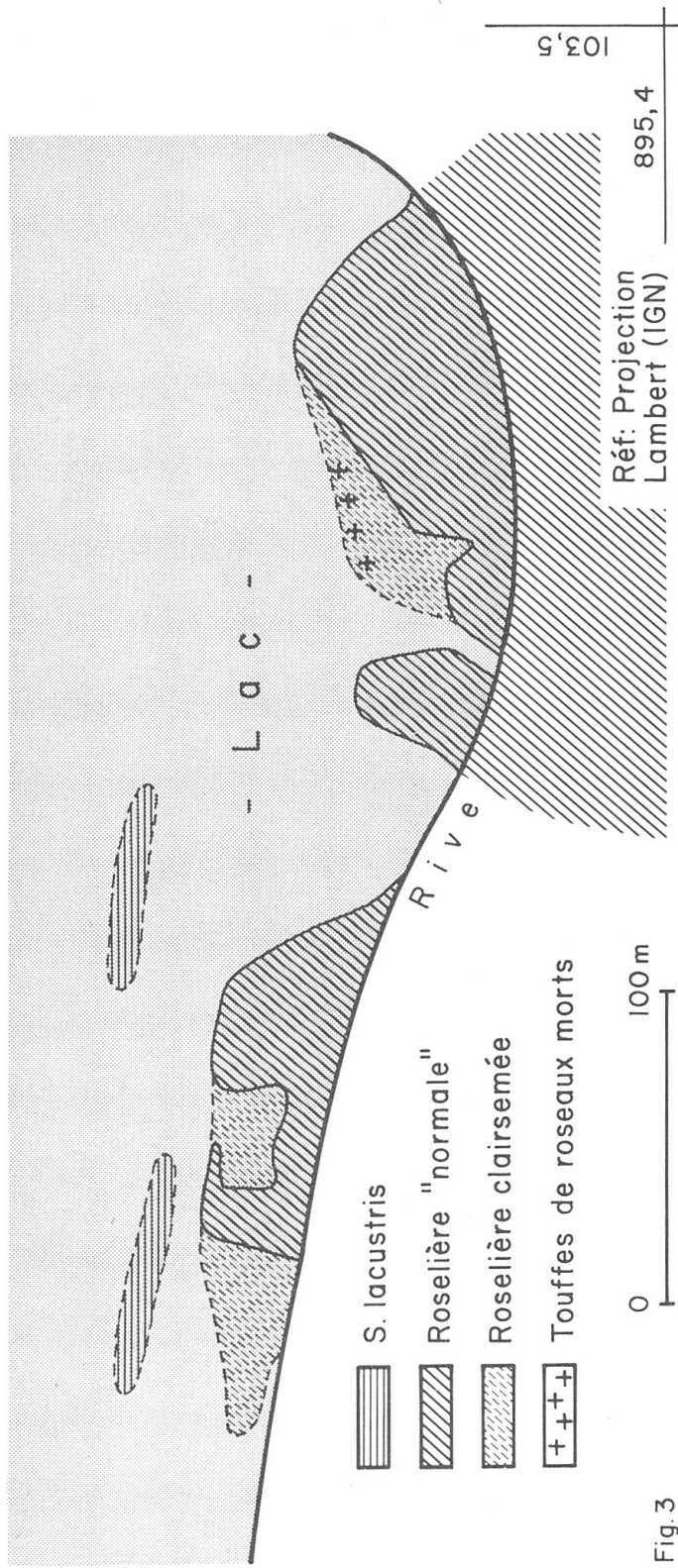


Fig. 3

Fig. 3. – La roselière devant le Crêt.

est vaseux. Près de l'embouchure du Laudon, la roselière est dense, son front se trouve à 0.5 m de profondeur, la hauteur des *Phragmites* est de 2.7 à 3.2 m, 60 à 70% portent des inflorescences, le fond est vaseux. Au large, il n'y a plus de roselière peu dense. Entre l'embouchure du Laudon et la pointe du Duingt, la roselière s'étend surtout sur le terrain émergé et humide, la beine est assez étroite. Le long de la rive, les *Phragmites* forment une bande étroite, plus au large quelques touffes de *S. lacustris* poussent jusque par 2.3 m de profondeur. Les plus grands mesurent jusqu'à 3 m de long. En se rapprochant de Duingt, la roselière est de plus en plus clairsemée. La roselière du delta du Laudon, entre Sévrier et Duingt, couvre environ 130 ha sur le terrain émergé et 25 ha sur le lac. Entre Duingt et le Sud du lac, la côte abrupte est peu propice à l'établissement de la végétation aquatique. On ne rencontre que quelques touffes de *Ph. australis* et de *S. lacustris*.

Au Sud du lac, se trouve une belle roselière s'étendant surtout sur le terrain émergé. Elle couvre environ 65 ha. Sur le lac, les *Phragmites* sont peu nombreux, *S. lacustris* se développe plus au large. Le fond comporte passablement de galets et *Ph. australis* est mal à son aise sur ce genre de sol, il préfère les fonds limoneux et meubles. Tandis que *S. lacustris* peut se développer sur un fond formé de cailloutis mélangé de sable et de dépôts détritiques, LEROUX (1907).

La Direction départementale de l'agriculture à Annecy a pu obtenir qu'une partie de cette roselière soit classée en zone protégée. Cette décision n'a pas plu à certaines personnes de Doussard.

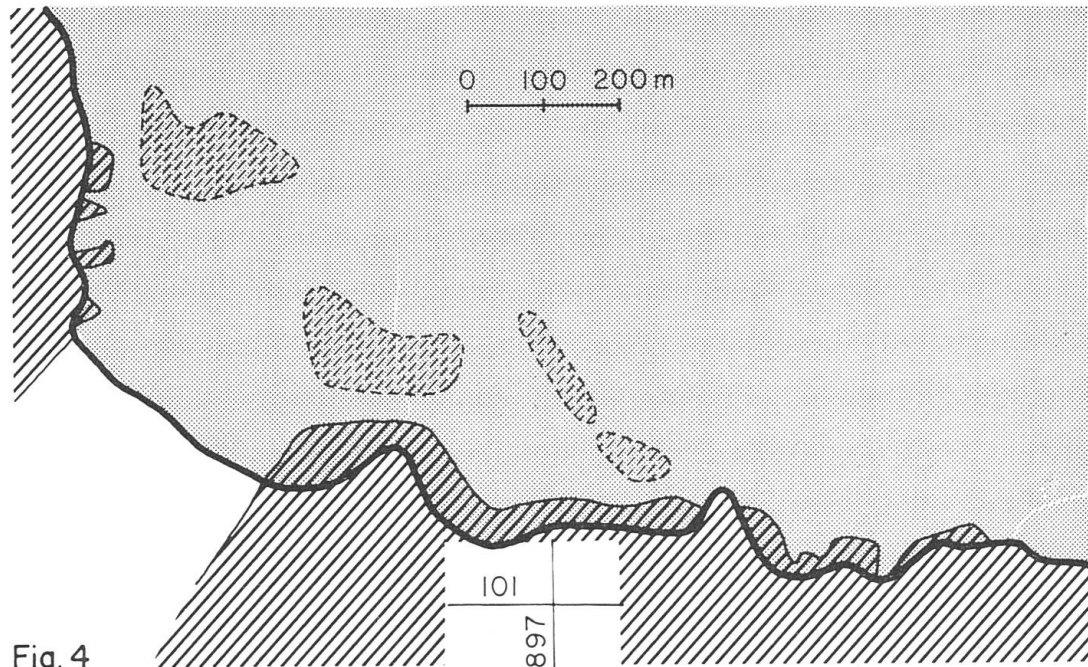


Fig. 4

Fig. 4. – La roselière entre Sévrier et l'embouchure du Laudon.

Pour calculer les surfaces couvertes par les roselières, nous avons utilisé la carte au 1:50 000 de RICHARD (1973), des photographies aériennes panchromatiques prises par l'Institut géographique national (IGN) en 1971 dont l'échelle est d'environ 1:25 000 et nos relevés au 1:10 000. Ainsi les valeurs des surfaces indiquées doivent être considérées comme des ordres de grandeur.

Etude de zones témoins

Dans les lacs cernés par la civilisation, les roselières sont souvent en piteux état et leur surface tend à diminuer chaque année. Pour suivre l'évolution des surfaces couvertes par les roselières, nous avons choisi deux régions-témoins. La première (fig. 3) devant le Crêt et la seconde (fig. 4) entre Sévrier et l'embouchure du Laudon. Ces croquis donnent un aperçu de l'allure et de la surface couverte par les roselières sur le lac en 1976. Le périmètre des roselières a été tracé en se basant sur des levés effectués avec un théodolite (des photographies aériennes au 1:5000 nous auraient donné beaucoup plus d'informations). Sur les croquis, le pourtour de la roselière a été très simplifié, il est en réalité beaucoup plus dentelé. Le front de la roselière du côté du lac étant particulièrement tourmenté.

Les coordonnées cartésiennes se réfèrent au carroyage Lambert utilisé par l'IGN et permettront de situer nos esquisses sur un plan d'ensemble pour une étude comparative ultérieure.

Mesure de "standing-crop"

Le "standing-crop", ou la récolte sur pied, est le poids des organes aériens des plantes poussant sur une surface donnée. Les tiges, feuilles et inflorescences des plantes ont été séchées à 105°C jusqu'à l'obtention d'un poids constant. Les récoltes ont été effectuées sur des surfaces de 1 m².

Nous avons effectué nos prélèvements dans la partie exondée de la roselière du Sud du lac. Le niveau de l'eau se trouvait à 3-5 cm sous la surface du sol.

- composition de la récolte: *Phragmites australis*;
- nombre de tiges par m²: 127;
- proportion de tiges avec inflorescences: 40%;
- taille des tiges avec inflorescences: 1.6-2.2 m;
- taille des tiges stériles: 0.6-2 m;
- "standing-crop" (exprimé en poids de matière sèche): 11 tonnes/ha.

Conclusion

Le lac d'Annecy a la chance d'avoir encore une bonne partie de ses rives bordées par des roselières. Mais leur front dentelé, côté lac, indique que ces roselières sont assez maltraitées. Sur le terrain, la situation est en certains endroits guère plus brillante. Une politique énergique tendant à protéger ces zones de végétation sur le lac et sur le terrain serait souhaitable.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- LEROUX, M. (1907). Recherches biologiques sur le lac d'Annecy. *Annales de Biologie Lacustre*, t. 2: 220-287.
- KLÖTZLI, F. & S. ZUEST (1973). Conservation of reed-beds in Switzerland. *Pol. Arch. Hydrobiol.* 20/1: 229-235.
- RICHARD, L. (1973). Carte écologique des Alpes au 1/50 000. Feuille d'Annecy-Ugine (XXXIV-31). *Documents de cartographie écologique, Grenoble*, vol. 12: 17-48.